

URGENCES

Pôle Urgences - Consultations Externes

Chef de pôle : **Dr Gilles EKOUE**

Cadre de santé du pôle : **Mme Fabienne ESPITALLIER**

Directeur délégué du pôle : **M. Denis POLITO**



15 SAMU · En cas d'urgence vitale, composez le 15

URGENCES : UHCD · SMUR · Prise en charge 24h/24 7j/7

Tel. Accueil 04 90 78 85 15 | Secrétariat 04 90 78 85 87



Accueil des urgences

Chef de service : Dr Gilles EKOUE

Cadre de santé : Mme Caroline CANADAS

Secrétariat : 04 90 78 85 87 - secret.urg@ch-cavaillon.fr

Accueil téléphonique H24 : 04 90 78 85 15

- Responsable SAU
 - o Dr Gilles EKOUE
- Responsable SMUR
 - o Simon PERRET
- Responsable UHCD/USC
 - o Delphine DELETREZ

Le passage au service d'accueil des urgences peut être considéré soit comme une consultation, soit comme une hospitalisation.

Dans les deux cas, les patients doivent présenter leurs cartes de sécurité sociale, de mutuelle et d'identité.

Afin d'optimiser l'accueil des patients et leur prise en charge, deux circuits accueillent les malades :

- circuit couché : pour les malades pris en charge initialement par un SMUR, par les pompiers, par des ambulances privées ou les personnes présentant des critères de gravité dès leur admission
- circuit debout : pour les patients arrivant par leurs propres moyens.

L'accueil des patients est assuré quotidiennement par un(e) infirmier(e) d'accueil et d'orientation (IAO) 7j/7, en collaboration avec un médecin d'accueil et d'orientation (MAO). L'IAO réalise une évaluation clinique afin de définir l'orientation la mieux adaptée au motif de recours et au besoin en soins des patients.

Après cette évaluation, l'IAO et le MAO peuvent adresser les patients, soit à un médecin traitant, soit à la maison médicale, soit à une consultation spécialisée.

La prise en charge médicale et paramédicale des malades s'organise ensuite en fonction du motif de recours et du degré de gravité (médecine, chirurgie, urgences vitales). Pour ce faire, le SAU dispose de 7 salles de soins. Pour l'accueil des patients nécessitant une surveillance rapprochée ou présentant une détresse vitale, le service dispose d'une salle d'accueil des urgences vitales (SAUV) équipée de postes de soins et d'appareils de surveillance.

Le SAU du CHI de Cavaillon-Lauris, dispose également d'une unité d'hospitalisation de courte durée (UHCD) d'une capacité de 5 lits traditionnels et d'une unité de surveillance continue de 4 lits.

Les patients y restent entre 24h et 48h (maximum 72h) pour surveillance, évaluation et bilan complémentaire avant un retour à domicile ou une réorientation vers un service d'aval si nécessaire.

Le service des urgences du CHI de Cavaillon-Lauris fait partie de la fédération médicale interhospitalière des urgences qui réunit les services d'urgences des centres hospitaliers d'Avignon, de Carpentras, de Cavaillon-Lauris et du Pays d'Apt.



Maison médicale de garde

La maison médicale de garde (MMG) constitue un dispositif d'offre de soins ambulatoires dont la mission première est d'assurer la continuité des soins en organisant une structure de garde pour les médecins de ville. Elle conjugue prise de gardes, travail en équipe, diminution du sentiment d'insécurité pour les médecins, diminution des délais d'attente et efficacité pour les patients.

Le MMG se situe à l'entrée principale de l'hôpital à gauche.

La maison médicale de garde reçoit sur rendez vous donné par l'IAO après passage aux urgences.
PAS DE CONSULTATION DIRECTE

Horaires :

Lundi au vendredi : 20h à 22h

Samedi : 15h à 18h - 20h à 22h

Dimanche et les jours fériés : 10h à 12h - 15h à 18h - 20h à 22h

Les consultations sont assurées par les médecins libéraux de garde qui sont donc rémunérés à l'acte de la même manière que dans leur cabinet privé (prévoir un moyen de paiement).

**CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
DE CAVAILLON - LAURIS**
119 Avenue Georges Clemenceau
CS 50 157
84304 Cavillon Cedex
+33 (0)4 90 78 85 00
Nous contacter par courriel

<http://www.ghtdordogne.fr/les-services-qui-vous-prennent-en-charge/urgences-417.html>